



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 15 avril 2024

FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), dans le canton de CERNAY, d'un montant de :

- **36 672€**, à la commune de Wildenstein, pour des travaux de rénovation de la toiture du bâtiment communal.

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **6 729€**, réparti comme suit :

- **2 525€**, à la commune de Moosch, pour l'acquisition de matériel de viabilité hivernale,
- **2 185€**, à l'association "Les petits chanteurs de Thann", pour l'achat de matériel scénique et de tenues et modernisation du site internet,
- **2 019€**, à l'association Sportive et Gymnique Espérance Mollau-Storckensohn, pour le remplacement des barres asymétriques.

PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS ALSACE POUR 2024

La Commission permanente a décidé de poursuivre en 2024, des actions entre la Collectivité européenne d'Alsace et le Conservatoire des Espaces Naturels Alsace relatives à la gestion et la valorisation des sites relevant de notre action au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Elle a décidé d'attribuer des subventions au Conservatoire des Sites alsaciens, pour le canton de Cernay, d'un montant total de **319 791€**, réparti comme suit :

- **314 105€**, en fonctionnement
- **12 000€**, en investissement.

SUBVENTIONS 2024 EN SOUTIEN À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement au titre de l'éducation à l'environnement, dans le Canton de Cernay, d'un montant total de **78 700€**, à l'association « Atouts Hautes Vosges », réparti comme suit :



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



- **78 200€ de subvention de fonctionnement**, pour sensibiliser et éduquer les publics à la nature et à l'environnement dans les Hautes-Vosges,
- **500€ de subvention d'investissement**, pour l'acquisition d'équipement pédagogique et de mobilier.

SOUTIEN AUX COMITES SPORTIFS ALSACIENS ET AUX ESPOIRS SPORTIFS ALSACIENS

Dans le cadre du soutien au mouvement sportif alsacien, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux comités départementaux sportifs alsaciens et aux espoirs sportifs collégiens alsaciens. Dans le canton de CERNAY, le montant s'élève à :

- **7 500€**, au Comité départemental de lutte du Haut-Rhin, pour l'aide au fonctionnement 2024.

SUBVENTIONS AUX STRUCTURES RESSOURCES ET AUX ACTEURS CULTURELS

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions pour le soutien aux structures ressources de la pratique amateur et de l'éducation artistique et culturelle, aux festivals d'Alsace, aux opérateurs de territoires, pour un montant total de 693 040€ en fonctionnement et 74 528 € en investissement, dès signatures préalables des conventions afférentes.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **33 470€**, à la commune de Saint-Amarin et se répartit comme suit :

- **17 058€**, pour l'éclairage scénique de la salle de spectacle du CAP,
- **16 412€**, pour le Relamping led du complexe culturel du CAP.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT VERS LE RETOUR A L'ACTIVITE DES BENEFICIAIRES DU RSA - ACTIONS SPECIFIQUES

L'accompagnement est un axe fondamental de la politique menée par la Collectivité européenne d'Alsace en faveur des bénéficiaires du Revenu de solidarité Active (RSA) pour favoriser un retour rapide vers l'emploi d'abord et l'activité pour tous.

En complément de l'offre d'insertion mise en œuvre dans le cadre de l'appel à projets insertion 2023-2025, la Commission permanente a décidé de soutenir des actions venant répondre à des besoins spécifiques identifiés en territoires : les « Projets CTSA » (Commissions Territoriales des Solidarités Actives) de mobilisation collective, une action de mobilisation vers les métiers en tension de la restauration collective, ainsi qu'une action visant à lever les freins à la mobilité des bénéficiaires du RSA. Pour le canton de CERNAY, le montant s'élève à :

- **26 000€**, à l'Association « Mobilité Mod'Emploi », pour une action « Booste ta mobilité et repousse tes limites », dès signature de la convention afférente.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2024 AUX ÉCOLES ET AUX COLLÈGES ALSACIENS POUR LES CLASSES DE DÉCOUVERTE, VOYAGES SCOLAIRES, VISITES MÉMORIELLES

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement dans le cadre de sorties scolaires avec nuitées pour les collèges et les écoles publics et privés, pour le canton de Cernay, d'un montant total de **5 380€**, réparti comme suit :

- **3 780€**, à l'USEP de l'école élémentaire du Blosen de Thann, pour l'organisation de la sortie scolaire avec nuitées au Centre La Chaume à Orbey du 13 mai au 17 mai 2024,
- **840€**, à l'école primaire de Wattwiller, pour l'organisation de la sortie scolaire avec nuitées au Centre La Roche à Stosswihr du 15 au 19 janvier 2024,
- **760€**, à l'école élémentaire du BUNGERT à Thann, pour l'organisation de la sortie scolaire avec nuitées au Centre ALCDC du 12 au 14 mars 2024.

SOUTIEN DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

La politique sportive alsacienne adoptée le 6 février 2023 affiche l'ambition de développer les sports de nature, d'amplifier la pratique sportive pour tous, de donner envie à tous de faire du sport, de contribuer à préserver la santé par le sport et de faire rayonner l'Alsace par le soutien aux clubs d'excellence et aux grands événements sportifs.

Parmi les dispositifs adoptés lors de cette séance plénière, figure le dispositif de soutien à l'organisation de manifestations sportives dans les territoires ainsi que les événements exceptionnels qui font rayonner l'Alsace.

La Commission permanente a décidé d'attribuer plusieurs subventions de fonctionnement à destination d'associations organisatrices de manifestations sportives dans le canton de CERNAY, d'un montant total de **2 222€**, réparti comme suit :

- **1 030€**, au Ski Club Markstein Ranspach, pour l'organisation de la 10^{ème} édition du Thur-Trail,
- **1 192€**, l'Union Sportive de Thann Athlétisme, dont :
 - **682€**, pour l'organisation des Courses du Grand-Ballon,
 - **510€**, pour l'organisation des Courses du lac de Kruth-Wildenstein.

Annick LUTENBACHER
Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER
Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu